



Bulletin d'information N° **82** ● Mai 2020 ● Case postale 6 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch



**C'est le printemps,
même les chantiers
sont en fleurs**



SOMMAIRE

Impressum	2
Éditorial	3
250 ^e anniversaire des sapeurs-pompiers	4
Déchetterie, on t'aime...	5
Quizz 1	5
Vu à Morges	5
Les causeries de Capucine et Valérie	6
De la molasse et du détail	7
Morges – Ville de Souvenirs	8 et 9
La Morges	10, 11 et 12
Toitures végétalisées dans le réseau naturel morgien	13
Charles Ferdinand Ramuz	14
Quizz 2	14
Ecole du Bluard	15
Perspectives	16
Poème	16
Mises à l'enquête	17
Découvertes	17
L'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman (ABVL)	18
Sentier de la Morges	19
Informations importantes	19
Les enseignes • 3	20

www.asm-morges.ch

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum



Bulletin N° 82 • Mai 2020

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 6 • 1110 Morges 2 • CCP 10-179577 • +41 (0)76 615 08 57

www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch

Président : Jean-Pierre Morisetti

Comité : Michel Bezençon, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de Tiedra, Roland Russi et Frédéric Vallotton

Responsable de la publication : Fida Kawkabani

Graphisme et mise en page : Roland Russi

Crédit iconographique : Aristide Garnier, S. Gervasi-Pahud, Communication Ville de Morges, MRT©, Sapeurs-pompiers, Gilbert Hermann, Fondation Bolle, CGN, Philippe Schmidt

Impression : Atelier-Musée « encre&plomb », Avenue de la Gare 34, 1022 Chavannes-près-Renens

Tirage : 400 exemplaires

2020 – Arrêt sur image

Année qui s'annonçait exceptionnelle. Elle l'a été, l'est toujours, le sera et le restera comme une année exceptionnelle. Pleins d'enthousiasme, nous récoltions des signatures pour un référendum, préparions la structure de notre prochain bulletin, faisons des projets pour fêter dignement les 35 bougies de notre Association, préparions l'Assemblée générale et la réhabilitation du sentier de la Morges tout comme notre sortie culturelle. Nous nous réjouissons de fêter les cinquante ans de la *Tulipe*, de vivre le marché de printemps, de fêter les vins au Parc des Sports et de participer à maintes manifestations tant culturelles que festives.

D'un instant à l'autre il nous a fallu nous confiner, apprendre à vivre au ralenti quand bien même il faut assurer le minimum, l'existentiel. Nous sommes en pensée avec tous les acteurs subissant cette catastrophe, avec tous les organisateurs d'événements petits et grands qui font le bonheur de la ville de Morges et de ses environs. Un grand merci à tous les garants de notre vie de tous les jours, que nous avons pu maintenir à un niveau plus que correct, pour leurs engagements sans faille pendant toute cette période. MERCI.

Je reviens sur quatre points que nous voulions faire ce printemps, cet été, (hormis l'Assemblée générale que nous avons reportée à l'automne).

- **Notre 35^e anniversaire:** Il devait avoir lieu cette année, il se fera en 2021 et sera couplé avec le prochain prix du mérite. Ce dernier sera revisité quant aux thèmes proposés. Les premières éditions



distinguaient deux catégories, le prix du Mérite en lui-même et le bonnet d'âne. Il y en a bien qui se sont perdus ces dernières années. Pourquoi ne pas réhabiliter cette variante?

- **Les grands marchés de Morges:** Bien que tout soit prêt pour nos participations aux marchés de printemps et d'automne, la situation sanitaire nous y a fait renoncer. En tous cas pour celui de printemps, par trop rapproché de l'après Covid-19. L'actualité nous dira si celui d'automne reste envisageable...
- **Sortie culturelle ASM:** Notre visite annuelle, prévue cette année à Bienne est en veilleuse. La Cité du Temps devra nous attendre un peu plus tard dans l'année, selon les possibilités des agendas. ...



- **Le sentier de la Morges:** Il doit être réhabilité, une recherche de fonds, mise en veilleuse actuellement, sera lancée. Vous trouverez plus d'informations dans notre prochain bulletin.

Loin de s'endormir, nos plumes se sont exprimées pendant ce confinement. La vie Morgienne ne s'étant pas arrêtée pour autant. Les constructions non plus. De nouvelles habitations ont vu le jour ce printemps et nous y consacrons quelques lignes dans ce bulletin. Nous vous laissons prendre connaissance de nos amours, coups de cœur et surprises à défaut de regrets.

Lorsqu'à l'époque nous évoquions des PPA, PGA et autres plans d'aménagements, nous en constatons maintenant les effets sur le terrain. Entre rêve et réalité, souvent l'amertume vient colorer les promesses faites des années auparavant. Pas que cela soit mal interprété, mais la réalité construite ne colle pas ou peu avec les illusions que nous nous sommes faits des choses présentées, tant par les promoteurs que par nos Autorités. Convenons que la beauté ou la laideur restent du goût de chacun, mais les emprises réelles, ne sont que trop rarement et correctement interprétées par les lecteurs et le commun des mortels. D'où ce goût amer qui nous reste en bouche en découvrant notre nouvelle ville de Morges.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et me réjouis de le partager avec vous toutes et tous. Dans l'attente, je vous souhaite chères et chers lecteurs un bel été, libéré du « virus ». A bientôt.

Jean-Pierre Morisetti, Président

250^e anniversaire des sapeurs-pompiers

Morges, les sapeurs-pompiers fêtent le 250^e anniversaire, celui de la création de la première compagnie structurée par le Conseil de la ville de Morges

En 1536, le Pays de Vaud, qui fait partie du Duché de Savoie, passe sous le Régime bernois.

La lutte contre les incendies en ville de Morges est alors organisée selon les ordonnances de LL.EE. de Berne transmises en terres vaudoises par les baillis. En ville de Morges, des dépôts regroupant des échelles sont installés dans les différents quartiers. Chaque bourgeois de Morges devait fournir deux seaux de cuir (aussi appelés brochets) qui étaient également stockés dans ces dépôts. Les premiers engins d'extinction morgiens sont, semble-t-il, des seringues. On retrouve trace de l'achat de l'une d'entre-elles en date du 3 mai 1689, elle sera stockée dans la cave de l'hôtel de ville.

Deux règlements de 1721 et 1769, nous permettent de comprendre ce qui se passait en cas d'incendie en ville de Morges. Lorsqu'un début d'incendie était repéré, souvent par un guet, posté sur le rempart de la ville, l'alarme était déclenchée au moyen de la grosse cloche. A ce moment-là, les guets fermaient les portes de la ville et patrouillaient afin d'éviter les vols et le pillage. Monsieur le Banneret et le Conseil se réunissaient alors à la maison de ville où se rendaient également

le Gouverneur et le Commandeur. Tous les charpentiers, maçons, menuisiers et autres gens de métiers, placés sous les ordres de quatre membres de la Police, se rendaient immédiatement sur le lieu du sinistre, avec des instruments propres à donner du secours, et le charpentier de ville y faisait porter les échelles des dépôts de la ville. Chaque particulier, sans distinction, envoyait l'un de ses domestiques avec une seille, pour porter de l'eau au feu, et ceux qui n'en ont point étaient obligés d'y aller eux-mêmes.

On essayait d'abord, de sauver les habitants, puis d'éviter la propagation du feu en faisant tomber les parties enflammées, et en détruisant, au moyen de haches et de crochets, les maisons voisines avant qu'elles ne brûlent. L'extinction se faisait au moyen de seaux en cuir (brochets), déplacés par une chaîne humaine depuis le lac ou une fontaine, au moyen de seringues, et plus tard, de pompes à bras.

En cas d'incendie hors de la ville, l'alarme était annoncée par la petite cloche et seuls les ouvriers autorisés par M. le Banneret pouvaient se rendre sur place pour y apporter de l'aide, ceci afin de ne pas dégarnir la ville au cas où un autre sinistre se déclarait. Le nombre de brochets (seillons de cuir) sortant de ville était également limité dans le même but.

Finalement, afin de légaliser les interventions à l'extérieur de Morges, le Conseil va adopter en date du 12



1969. Incendie à la Rue de Couvaloup (Archives sapeurs-pompiers, Morges)

février 1770, un complément au règlement du feu approuvé en 1769, qui décide d'établir « ... une compagnie de vingt personnes, composée de deux maîtres maçons, deux charpentiers et un couvreur avec quinze manœuvres adjoints auxdits maîtres, dite compagnie conduite par l'un de deux officiers nommés par les Nobles Conseils. »

Cette première compagnie du feu sera constituée et opérationnelle le 11 novembre 1770. Elle sera suivie de la création d'une deuxième compagnie en 1779, puis d'une troisième en 1783, chacune équipée d'une pompe. Des commémorations étaient prévues cette année pour célébrer le 250^e anniversaire des sapeurs-pompiers de Morges mais elles ont été reportées.

Vincent Quartier-la-Tente

Commission historique de l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Morges



1905. La compagnie des hydrantiers, Morges (Archives musée COREMU)



1958. Les gadoues de la commune de Morges, au Boiron, régulièrement en feu. Au premier-plan, Edouard Chatenoud, chauffeur du tonne-pompe (Archives sapeurs-pompiers, Morges). Photo : Gilbert Hermann, Morges

Déchetterie, on t'aime...

Plantons le décor général...

La mise en place d'éco-points dans de nombreux quartiers de la ville depuis maintenant de nombreuses années est une réussite ! Ce service est fort apprécié par la population morgienne qui a changé rapidement ses habitudes dès leur installation. Leur proximité permet en effet l'évacuation rapide des déchets ménagers et la crainte que de nombreux Conseillers communaux avaient à l'époque quant à la difficulté pour les seniors d'y accéder s'est finalement révélée infondée. Ces derniers ont eux aussi trouvé une solution pour s'y rendre (c'est souvent l'occasion d'une petite sortie), ou faire transporter leur poubelle par leurs voisins. Rappelons aussi, si c'est nécessaire, que le Canton a mis en place la taxe au sac et que la Commune nous fait parvenir chaque année, ad personam, notre bulletin de versement de 70.- en guise d'obole pour le traitement de nos déchets... La logique du pollueur-payeur et du citoyen-contribuable est respectée...

Plantons le décor actuel...

Si les employés de la voirie prennent soin de nos rues, même en ces temps quelque peu compliqués que nous traversons actuellement, il se trouve que, depuis le mois de mars, l'Exécutif morgien a décidé de fermer la déchetterie... De nombreuses petites communes, ou des communes de taille similaire à celle de Morges (Gland par exemple), ont réussi à mettre en œuvre les mesures de distanciations sociales ordonnées par les Autorités fédérales afin de maintenir ce service accessible à leur population. Pourquoi notre Municipalité n'a-t-elle pas choisi de le faire elle aussi ? Un employé pour gérer le flux de personnes, organiser la colonne d'attente, filtrer les



entrées et les sorties... Est-ce difficile à organiser ? Si les autres communes y arrivent, pourquoi pas Morges ? Pourquoi cette fermeture jusqu'au 27 avril ? ... Beaucoup de personnes travaillent à domicile et les déplacements de toutes et tous sont restreints : les familles trient tant et plus ce qu'elles possèdent et souhaitent se débarrasser de leurs « vieilleries », pour ceux qui en ont la chance, les travaux de jardinage ont été menés tambour battant et les déchets verts s'accumulent. Les personnes qui déménagent sont bien souvent encombrées de quelques objets ne pouvant être mis dans des sacs... Le Municipal contacté a indiqué que des rendez-vous individuels pouvaient être pris pour accéder à la déchetterie, mais que lesdits rendez-vous prendraient fin dès sa réouverture. C'est le choix du service minimum qui a été fait à Morges quand d'autres Exécutifs ont pu continuer d'assurer un service utile à leur population. Chacun essaie de faire au mieux, mais cette décision de fermeture reste une énigme...

V. M.

Quizz 1



Où se trouve ce revêtement de sol aux couleurs morgiennes ?

Vu à Morges



Aux escaliers de Peyrolaz, l'art urbain suit de près l'actualité

Les causeries de Capucine et Valérie

Une nièce et sa tante discutent librement de divers sujets. Toutes deux sont Morgiennes, l'une de naissance et l'autre d'adoption... Deux générations pour un sujet, deux générations pour des avis différents parfois, mais qui peuvent se retrouver...

Épisode 1 : comment voit-on la ville et que faire à Morges quand on est jeune ?

Beaucoup de jeunes trouvent que Morges est une ville ennuyeuse et pensent qu'il ne s'y passe rien... Moi, j'adore Morges, dit Capucine, je ne suis pas la plus objective peut-être, mais j'y suis née et pour moi, c'est la ville parfaite!

6 *Pourquoi est-elle parfaite ? lui demande Valérie.*

Parce qu'il y a tout! répond-elle. C'est une ville, mais sans certains inconvénients, comme trop de monde, par exemple! Il y a du monde, mais pas trop, et chaque fois que l'on sort, on rencontre quelqu'un... Morges reste une petite ville conviviale et familiale où il fait bon vivre. Ce n'est pas comme Genève, où j'étudie, plus grande et plus anonyme! D'un point de vue shopping, il y a le choix, sans que ce soit trop. Les bons magasins sont chers, donc hélas pas forcément accessibles à tout le monde... Il y a encore de petits artisans et de petites boutiques sympathiques... Les terrasses de la Grand-Rue sont incroyables, on peut s'y attarder, boire tranquillement son thé, y retrouver des amis... Il y a aussi des cafés, et j'en connais trois en particulier, qui ont été conçus en pensant aux personnes qui travaillent volontiers hors de chez eux, c'est vraiment agréable: on peut brancher notre ordinateur et avancer nos cours. On pense aussi à nous les jeunes!

Capucine continue: pour la restauration, entre les restaurants traditionnels, asiatiques, hamburgers de qualité, italiens et j'en passe, les jeunes ont le choix et peuvent trouver une gastronomie qui leur convient! On peut même aller bruncher le samedi!

Elle enchaîne: j'ai réfléchi aux activités sportives accessibles gratuitement et il y en a un certain nombre

en ville. Le skate-park, les tables de ping-pong, les terrains synthétiques, les pistes cyclables au bord du lac, les installations de fitness urbain, les terrains de volleyball, les installations au Parc des sports... Il y a vraiment de quoi faire sans bourse délier, c'est vraiment agréable pour les jeunes qui forcément ont moins de moyens que leurs aînés!

Que penses-tu du projet de centre aquatique ? lui demande sa tante.

Les polémiques qu'il suscite ne m'intéressent pas vraiment, rétorque Capucine. Pour les jeunes dans la vingtaine, une piscine couverte simple serait intéressante pour aller nager régulièrement. Quelque chose de plus grand n'est pas forcément utile, car les entrées seront probablement chères. Mettre des toboggans, s'ils comptent en mettre, n'est pas forcément une idée géniale. Il y a déjà cela à Renens. A Morges, à mon avis, il manque juste une piscine couverte simple!

Et un parking souterrain sous le parc des sports, qu'en penses-tu ? lui demande sa tante.

Cela pourrait être bien d'un point de vue du tourisme: avec les tulipes à proximité, cela permettrait d'agrandir la zone sportive et de détente. L'arrivée en ville serait plus accueillante! Mais les voitures en surface ne me dérangent pas vraiment: on est en ville, il y a des voitures, j'estime que cela fait aussi partie du paysage urbain.

Que font les jeunes le soir ? Questionne Valérie. J'entends souvent dire que le soir, Morges est une ville morte...

J'aime sortir à Morges! Mais je sais que tous les jeunes ne pensent pas comme moi... À 2 heures du matin, tout est fermé, donc soit on va à Lausanne, soit on rentre. C'est comme ça, en hiver! Mais en été, le bord

du lac reste une alternative pour prolonger les soirées... lesquelles commencent même au bord du lac, d'ailleurs! Il y a des bars cool, avec tout ce qui peut plaire... et c'est bien qu'il n'y en ait pas plus. Il y en a ce qu'il faut pour la taille de la ville! On les connaît tous et on sait où retrouver nos amis! La Coquette, le Paillotte festival et la fête de la musique, le cinéma plein air sont très prisés l'été! Je tiens à souligner une action de la Commune appréciée de tous: la prévention déchets faite auprès des jeunes et la mise à disposition de sacs poubelle! Les jeunes ne sont pas tous des vandales et la plupart jouent le jeu de la propreté des espaces publics. A propos de bord du lac, je trouve un endroit simplement horrible et inhospitalier au possible: la plage de la cure d'air, à côté de la piscine... Elle semble négligée et mal entretenue! Les plages du Boiron ne sont pas bien non plus, rien n'est aménagé, il y a des chiens partout, cela ne donne pas envie! On peut tomber sur des petits coins sympas, mais c'est tout petit et pas du tout adapté pour des sorties en groupes d'amis.

A Morges, il manque une vraie belle plage! Je n'imagine rien de comparable à celle de Préverenges, mais une vraie plage aménagée avec un bord d'eau qui donne envie!

A propos de bord du lac, est-ce que les voitures sur les quais te dérangent ?

Les quais sont vraiment bien comme ils sont! A titre personnel, quand je suis avec des amis, je ne remarque pas forcément les voitures... C'est toujours plus joli sans voitures, mais il ne me semble pas prioritaire de les enlever au plus vite... Il y a déjà la Grand-Rue ainsi que d'autres rues piétonnes et c'est super; il faut bien que les voitures passent à quelque part, on ne va pas pouvoir toutes les empêcher de passer en ville. La circulation, c'est vraiment pesant le vendredi aux Charpentiers, sinon, pour moi, ça va... Et honnêtement, on a de la chance: il y a aussi beaucoup de bus, des arrêts partout – même trop rapprochés – et on peut rejoindre les villages ou Lausanne facilement! Sans parler des trains! Au fait, et si on allait boire un thé sur une terrasse?



De la molasse et du détail

Il n'y a pas que les façades de molasse qui souffrent de l'usure et du temps, les détails intérieurs de nos vénérables bâtisses du bourg historique paient aussi un lourd tribut. Il s'agit d'un mal à bas bruit, confiné aux cages d'escalier, aux cours intérieures et, même, à l'intimité des logements.

Molasse: ensemble de roches sédimentaires, essentiellement détritiques et postérieures à la formation des montagnes, s'accumulant en périphérie des dites montagnes. Les molasses sont souvent des grès à ciment de calcaire argileux, parfois de couleur verte. [...] Ce sont généralement des roches friables, tendres et perméables formant des reliefs modérés. (définition wikipédia) Vous l'aurez compris, le matériau favori des monuments d'ici n'a de loin pas le même pedigree qu'un marbre de Carrare ou de Paros. Notre pauvre grès local souffre en extérieur de la pluie, du gel, du vent et, en intérieur, du frottement de pas sur les marches, de mains sur les mains-courantes et des remontées humides. En façade, la rénovation passe souvent par le remplacement de pierres entières. La méthode est rôdée quoique coûteuse. Il en ressort une légère différence de teinte assez peu visible, du moins peu choquante du fait de l'éloignement entre l'élément restauré et le regard de l'observateur.

En intérieur, c'est une autre musique! Prenons le cas classique d'un escalier aux marches affaissées, élimées, usées par plusieurs siècles de trottinements. Un



exemple: l'escalier monumental logé dans la tour de notre hôtel de ville. Les marches les plus abîmées et dangereuses ont été remplacées soit entièrement, soit partiellement par des marches à l'identique, aux angles toutefois pas trop marqués, histoire de ne pas trop jurer. Dans ce genre de rénovation, il ne faut pas pêcher par excès, assurer la sécurité de l'usager sans dénaturer par des éléments flambant neufs. Combien de propriétaires n'entend-on pas se plaindre d'une rénovation trop ... «rénovée», un escalier renaissant que l'on comptait rafraîchir et l'on se retrouve

avec une œuvre Bauhaus au final. Ce n'est pas le but. Les choses finiront toutefois par se tasser avec le temps.

Outre le changement de bloc, il existe une technique de réagréation avec du mortier, un mortier composé de chaux hydraulique comme liant. Cette technique est à présent bien rôdée, elle est tout à fait adaptée à des ornements délicats ou de petites retouches sur des manques. Combien de restaurations sauvages ont été réalisées au ciment! Les auteurs étaient de bonne foi, ils n'imaginaient pas que ce type d'intervention dégradait plus encore la molasse en l'étouffant. Il est impératif que l'on emploie un matériau aussi perméable que notre grès. Parmi les méthodes de rénovation discutables, on a même utilisé à une époque une sorte de papier peint façon molasse à coller sur les surfaces détériorées, ainsi qu'il avait été pratiqué sur les colonnes de l'ancienne Banque Populaire, à l'angle du Grand-Pont et de la rue Pichard, à Lausanne. Autant vous dire que le bricolage n'a pas tenu six mois!

En conclusion, on ne peut que conseiller aux heureux propriétaires de biens immobiliers historiques de prendre soin des éléments intérieurs de molasse. Soit, la rénovation du patrimoine a un prix mais le patrimoine n'en a pas. Plus vite vous intervenez, moins la rénovation sera complexe, visible et onéreuse!

Frédéric Vallotton

Le chemin des Zizelettes serait-il devenu un parking sauvage?



Morges – Ville de Souvenirs

Frère Jacques, frère Jacques... souvenez-vous! souvenez-vous! Ce refrain, que nous avons pris la liberté d'adapter, nous l'avons tous fredonné un jour ou l'autre, habitants de la Morges d'hier et d'aujourd'hui. Cette Morges « d'hier », Jacques Cartier nous l'a racontée dans l'un des repères de notre ville: la Tartine!

La vie de tous les jours et le rapport à l'autre

« Ah! M. Tartempion! Voilà deux jours que je vous cherche... je suis à court de farine, vous n'auriez pas deux kilos sous la main, par hasard? » Il était coutume, autrefois, de s'interpeller en arpentant la Grand-Rue, de s'arrêter, deux minutes, discuter... ou plutôt, ragoter sans plus pouvoir s'arrêter! On faisait ses courses à l'épicerie Lelourdy, à la laiterie Jotterand, à la boucherie Weber ou encore à la droguerie Gachet Dufaux. On faisait un détour par Tschirren Graines, vélos Straubhaar et peut-être même le fleuriste Birde pour les grandes occasions. On s'habillait chez les habits-tailleurs Kraege et pour les affaires d'école, c'est Dégailler papeterie (dit le « Mopsi ») qui s'en chargeait. Voilà en quelques mots ce qu'était le train-train quotidien des Morgiens!

Aujourd'hui, un regard, un sourire gêné... et bien souvent rien de plus. Rares sont ceux qui s'attardent encore pour saluer un voisin par plus qu'un « b'jour! » timide. Cependant, il est bien plus courant aujourd'hui de rencontrer des groupes, des familles, qui viennent passer leur temps libre sur les quais ou dans les différents espaces verts que nous connaissons tous. L'at-

titude des Morgiens a donc évolué, changé drastiquement, mais n'est pas pour autant meilleure ou moins bonne. Chaque époque a du bon!



Jacques Cartier par Cassandre Wuarchoz, habitant de Morges et fondateur passionné de la Fête de la Tulipe.

Ces jours, on file à la Migros, on passe une commande sur internet... c'est quoi, une librairie? Évidemment, les comportements observés aujourd'hui ne sont pas si aberrants. Cependant, il est certain que les contacts entre citoyens qui ne se connaissent pas ou peu se résument aujourd'hui à peu de choses.

Cela pourrait être dû au fait qu'aujourd'hui, parmi les 16'000 habitants, on ne connaît plus tout le monde, à Morges. Il y a 50 ans, tout le monde savait qui était Bébé

Rose, le chef de la Police Rochat, Mopsi, qui était le fils ou la femme de qui, etc. Aujourd'hui, la ville s'est tellement développée et diversifiée que la proximité entre les habitants s'est transformée en une mixité de cultures incroyables!

Les lieux de rencontre

Qui ne se promène pas volontiers le long du marché pour humer les odeurs d'épices et de terre qui s'y confondent? Qui n'y rencontre pas, à coup sûr, une connaissance ou un parent? Ceci n'a guère changé depuis les premiers jours du marché de Morges. Il est indubitablement le lieu de rencontre le plus farfelu de la ville, car on y croiera toujours la personne que l'on n'aurait jamais imaginé trouver ici.

Les discussions aux alentours du marché n'ayant pas changé, cela ne signifie pas pour autant que celui-ci ne s'est pas transformé. La manifestation traditionnelle, authentique, où l'on ne trouvait que fruits et légumes propose aujourd'hui toutes sortes d'objets et de vêtements rarement locaux, comme nous le fait remarquer Jacques Cartier:

« Les marchés du mercredi, eh ben y'avait que des maraîchers, des horticulteurs, des agriculteurs, des arboriculteurs, des producteurs, c'est une ville qui

Morges – Ville de Souvenirs

était restée quand même assez agricole. Tandis que maintenant, ben on y achète des pullovers, des machins, des trucs pour la peau, pour se faire beau... c'est peut-être plus important pour vous que pour moi! ».

Mais où se retrouvait-on, le dimanche matin ou le samedi soir? Dans les cafés, dans les bars, et... on ne change pas les bonnes habitudes! De nos jours, c'est le White qui fait fureur chez les jeunes, et les cafés de la Grand-Rue pour les habitués ou les touristes. Santé!



Morges, l'ancien moulin
Collection Gervasi-Pahud

S'amuser à Morges

« Souvent, on rigolait. Avec mon copain Michel, fils de pasteur, on allait dans les boulangeries chercher des « crécustres ». La boulangère ne savait pas ce que c'était, nous non plus. On pleurnichait, « Maman va pas être contente... » Puis, on filait en rigolant. Mais ça marchait. »

Ce souvenir diffère bien de ceux que l'on entendrait aujourd'hui. Mais bien qu'on ait tendance à penser que la nouvelle génération ne se plaît que devant une console, affalé dans un canapé, cela est loin d'être la réalité. Nombreux

sont ceux qui, après l'école, restent jouer au foot, à la marelle ou encore à cache-cache dans la cour. Alors, à vos jeux!

D'autres lieux emblématiques comme l'ancien moulin au bord de la Morges étaient des repères originaux pour les enfants.

« [Depuis la patinoire] On pouvait se luger jusqu'au pont de la gare si la commune ne mettait pas trop de gravier sur la neige. »

Les jeunes adultes quant à eux, se trouvaient d'autres occupations...

« Et puis dans les arbres buissonnants du parc, mais ça c'était pour les grands... ben, euh... Ils fricotaient! »

Aspect architectural

Si la vieille ville de Morges est restée quasiment intouchée au niveau de ses bâtiments, cela n'est pas le cas de tous les quartiers. Par exemple, le moulin qui bordait la Morges a été démoli vers 1960, remplacé par une grande tour austère. Heureusement, la rue qui y mène a conservé son nom et chacun est libre, à loisir, d'imaginer à quoi elle pouvait ressembler auparavant. D'ailleurs, si vous ne l'avez pas encore fait, c'est le moment!

Le changement le plus drastique depuis les années 60s reste pourtant la construction de la première autoroute A1 en Suisse en 1964. En passant par Morges, elle a permis au district de se développer pour

devenir le petit centre urbain que l'on connaît tous si bien aujourd'hui. Elle a facilité le remblaiement des rives de la ville et rendu possibles nos escapades en bateau CGN sur les doux flots de notre beau Lac Léman!



Morges, Parc de l'Indépendance
Collection Gervasi-Pahud

Et vous?

Ce que nous retenons de notre entrevue avec Jacques Cartier et des recherches que nous avons effectuées, c'est que, oui, il y a eu des changements. Si la nostalgie est légitime, il ne faut cependant pas négliger la ribambelle d'aspects positifs amenés par cette évolution: la Fête de la Tulipe, le Livre sur les Quais, Morges sous Rire, etc., mais surtout des rencontres, des personnes et de fabuleux souvenirs!



Scannez le code QR ci-dessus avec votre téléphone portable ou votre tablette et racontez-nous vos souvenirs, vos impressions, etc. sur la vie de tous les jours à Morges! •

Cassandra Wuarchoz, gymnasienne
Charlotte Jeanneret, gymnasienne

Toponymie de la Morges

C'est donc bien d'une rivière que notre ville a reçu son nom. Après de nombreuses suggestions, parfois flatteuses (on a dit que le nom «Morges» viendrait d'une racine indo-germanique signifiant «agréable», «aimable»), les toponymistes semblent s'accorder pour dire qu'une racine celtique signifiant «frontière» aurait donné ce nom à notre rivière.

Puisque ce toponyme est assez répandu, on peut vérifier que cette étymologie est vraisemblable. La Morge de Conthey, torrent qui dévale du Sanetsch a historiquement marqué la limite entre le Chablais savoyard et l'Évêché de Sion. La Morge de Saint-Gingolphe fait aujourd'hui encore frontière entre la Suisse et la France.

10

Un autre test renforce cette interprétation: l'équivalent alémanique serait «Murg». Amusez-vous à chercher où se trouvent les «Murg» chez nos confédérés: au bord du lac de Walenstadt, la bourgade de Murg SG est à la frontière de Glaris. Se jetant dans l'Aar non loin de Langenthal, le ruisseau «Murg» fait frontière entre Berne et Aarau et plus en amont entre Lucerne et Berne. Il a donné son nom au village de Murgenthal. A l'est du canton de Zürich coule encore une autre «Murg» qui irrigue le couvent de Fischingen. La limite entre la Thurgovie et Saint-Gall suit la partie amont de son cours.

Mais quelle frontière avaient dans la tête les anciens qui donnèrent ce nom à notre rivière? Limite, elle l'était, puisqu'avant la fondation de la ville de Morges en 1286, elle séparait les possessions épiscopales de Lausanne et celles de la Savoie.

Si d'aventure l'idée insolite d'inviter à un rassemblement tous les «Morgiens/Murgois» venait à nos autorités morgiennes, elles n'auraient pas de souci à se faire pour le «carburant» de la verrée: les Valaisans des deux Morge seront à la hauteur, Murg SG peut compter sur les vins renommés de Quinten à une encablure au bord du lac, même les Thurgoviens soignent des parchets sur les co-teaux surplombant leur «Murg». Pour enrichir l'éventail de la dégustation, on pourrait inviter la commune de Morgex (et tout spécialement son hameau de Morge) dans le Val d'Aoste, très connue pour sa production de vin blanc AOP, le Blanc de Morgex et de La Salle. Ainsi, à propos de frontière, on célébrerait une fête sans frontières arrosée avec autre chose que de l'eau d'une Morge(s).

Hydrologie

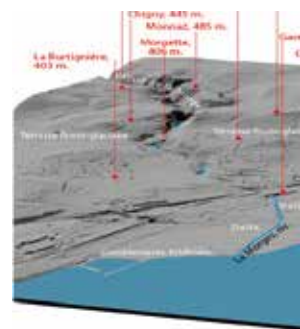
Le bassin versant de la Morges mesure une superficie de 36 km²; la longueur de son parcours est de 15 km, puisque c'est la fonte de la neige et les pluies qui gouvernent son débit, on dira qu'elle a un régime hydrologique nivo-pluvial.

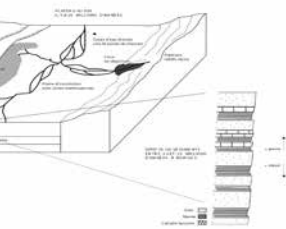
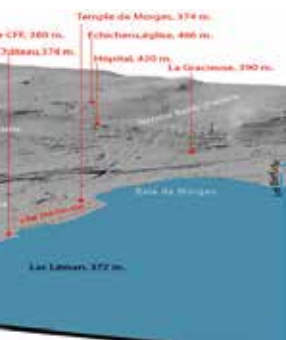
Elle prend sa source au pied du versant sud du Jura calcaire dans une zone marécageuse au nord d'Apples. Fracturés, fissurés, les massifs calcaires jurassiens reçoivent d'abondantes précipitations qui s'infiltrent et sont drainées par des conduits souterrains jusqu'au pied du Jura où des couches imperméables marneuses les font réapparaître à l'air libre. Les sources d'origine karstique sont caractérisées par des temps de réaction rapide et leur débit varie en fonction de la fonte des neiges et de l'importance des précipitations.

Le tracé et l'écoulement de la Morges sont fortement tributaires de l'accumulation de matériel morainique qui est considérable et joue un rôle de rétention et de filtration. Les eaux de la Morges ne s'écoulent pas directement vers le Léman, mais sont déviées d'abord en direction du Nord-Est. Au Moulin de Cottens, elle reçoit son principal affluent de la rive gauche, Le Combagnou, né des zones marécageuses de la forêt de Fermens. De là, la Morges file enfin vers le lac. Elle s'écoule d'abord en grande partie sur les dépôts morainiques. Arrivée à la hauteur de Vaux, elle conflue avec le Curbit, affluent en rive droite qui prend sa source dans des marais forestiers au nord d'Yens et s'écoule vers le Nord-Est jusqu'à Reverolle. Dès lors, jusqu'au lieu-dit Les Eaux Minérales à côté de la patinoire, elle révèle l'histoire géologique de la région morgienne d'il y a 30 millions d'années.

Avant d'entrer réellement en ville de Morges, le cours d'eau s'écoule en cascade aux Eaux Minérales. Pour la petite histoire, il existait autrefois une fontaine dite «minérale» dans laquelle un certain Dr Adert prélevait chaque matin un verre d'une eau nauséabonde et qu'il ingurgitait avec courage. On pratiquait également sur le petit plan d'eau juste à l'aval de la cascade les sports de glace en hiver...

À son embouchure avec le lac, elle a formé un vaste delta, terrain plat dont Louis de Savoie profita pour bâtir sa ville, mais qui a aujourd'hui complètement disparu suite au développement urbain.





C'est dans les alluvions de son embouchure, qu'en 1897, un gymnasien découvre une dent d'un hippopotame fossile qui aurait vécu en Sicile il y a 1.8 million d'années. S'agissait-il d'un témoin unique d'un gisement qui aurait été érodé, puis entraîné avec les alluvions de la Morges? L'énigme fut résolue au cours du XX^e siècle: des couches géologiques riches en ossements de mammifères fossiles étaient exploitées en Sicile pour produire par concassage un engrais phosphaté qui était exporté jusqu'en Suisse.

La Morges est également une rivière qui déborde: en septembre 1863, en juin 1897, en juin 1910, en octobre 1923, en décembre 1935 et une dernière fois en juin 1942. Les caves dans la vieille ville sont inondées, les rues sous l'eau. En 1942, puis en 1948, des travaux de protection sont entrepris qui mettent la ville à l'abri des crues de la Morges.

Mais à partir des Eaux Minérales et vers l'amont, les ouvrages de protection sont rares et se résument à quelques murs de soutènement et enrochements installés dans la zone externe des méandres, afin d'empêcher tout affouillement du cours d'eau en pied de berge.

La fonction écologique

Comme toute rivière, la Morges est un milieu particulier biologiquement riche. Une visite à la Maison de la Rivière nous permet d'en prendre conscience. La Morges a ceci de spécifique, que la chute des Eaux Minérales constitue un obstacle pour les poissons et autres animaux qui voudraient la remonter. Par contre, plus en amont, plusieurs échelles à poissons ont été installées, par exemple à la hauteur de Vaux. Même partiellement coupée du lac, elle est réputée comme rivière à truites Fario.

Comme les autres rivières encore, elle participe grandement à la biodiversité. Ses rives boisées de haies ou de hautes futaies aux essences variées tranchent sur les terrains agricoles voisins. Elles offrent habitat, refuge, nourriture, chemins à la faune aussi bien terrestre ou aquatique qu'aérienne, (voir Bulletin ASM N° 80, mai 2019). Puisqu'elle s'est enfoncée dans le substrat géologique, surtout dans sa partie aval, les versants de son vallon sont particulièrement vastes. A cause de leur pente (et des glissements de terrain), sauf à Marcelin, Monnaz et un peu à Vaux où on cultive de la vigne, ces grands talus n'ont pas été utilisés pour l'agriculture. On y a laissé

croître la forêt, tout en utilisant certaines portions moins pentues comme pâturages. Donc, de grands espaces naturels ont été préservés. Comme ils sont d'un seul tenant, ils constituent un grand couloir à faune reliant le pied du Jura au Léman. Un bien précieux que savent apprécier chevreuils, mais aussi les scouts, les sportifs et les randonneurs. Vu l'utilisation intense du territoire voisin pour l'habitat, l'agriculture et les transports, une large coupure naturelle perpendiculaire au lac est un vrai trésor pour la biodiversité.

Géologie de la Morges – un ancien paysage de marais et de lacs

En érodant le fond de son lit, La Morges s'est progressivement enfoncée. Le creusement de sa vallée a révélé des couches rocheuses qui témoignent d'un passé vieux de plus de 20 millions d'années. L'ensemble de ces couches porte le nom générique de Molasse (du latin « mola », qui désignait des grès durs, c'est-à-dire des sables compactés, dans lesquels on taillait les meules des moulins. Le terme molasse s'applique uniquement à ces grès. La Molasse que l'on peut observer, entre les Eaux Minérales et Vufflens-le-Château, s'est formée entre –30 et –25 millions d'années. Comment?

Les Alpes alors en formation s'élèvent et s'érodent. Le produit de cette érosion est transporté aux débouchés des vallées alpines où les matériaux les plus grossiers se déposent dans des cônes de déjection (blocs, galets et graviers). Dans la plaine, un réseau de cours d'eau divaguant draine les eaux vers le bassin du Danube. Les sables se déposent dans les chenaux des rivières, alors que se déposent dans les plaines constituées de forêts périodiquement inondées, les limons et les argiles. Dans les environnements calmes que constituent les lacs et les marécages se déposent également des argiles et des craies lacustres (= boues calcaires). En s'empilant, ces dépôts vont se consolider et se compacter, puis progressivement se transformer en roches: les sables deviennent des grès, les argiles des marnes et la craie des calcaires lacustres.

De la zone des premiers affleurements rocheux au lieu-dit les Eaux Minérales jusqu'à la zone de la Morgette-Vaux, c'est un empilement de couches rocheuses de plus de 300 m que l'on peut observer et ainsi, plusieurs millions d'années d'histoire géologique de la

la région ! L'alternance de bancs durs fissurés (grès et calcaires) et tendres imperméables (marnes) engendre de fréquents glissements de terrain qui sont observables le long du sentier de la Morges, notamment en rive gauche en contrebas du Mont de Vaux, ainsi qu'un glissement très important en face de Vufflens-le-Château.

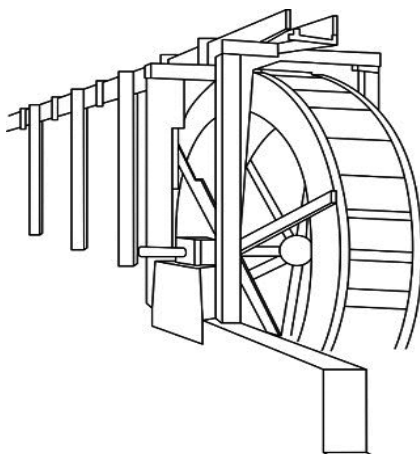
Dans les grands escarpements en face du Mont de Vaux, on distingue une alternance de grès et de marnes et l'apparition plus fréquente de calcaires lacustres fossilifères.

Dans le coude de la Morgette, on observe essentiellement une alternance de grès durs et de marnes, roches plus tendres, avec quelques niveaux d'argile noire. Cet empilement d'une épaisseur visible de 60 à 100 m, porte le nom de « Molasse rouge » du fait de sa couleur parfois rougeâtre liée à l'oxydation du fer qu'elle contient.

La molasse, et plus particulièrement les couches de grès, ont été exploitées depuis des siècles sur le plateau suisse, car il s'agit d'une roche tendre et facile à tailler. Au lieu-dit les Eaux Minérales, à côté de la Patinoire, une ancienne carrière de molasse dure était en exploitation au XIX^e siècle. Une grande partie des bâtiments de Morges ont été construits avec cette roche. Cette exploitation strictement locale fut abandonnée avec le développement des transports et l'utilisation du béton. Dans les années 50, on songea toutefois à la rouvrir, mais l'efficacité du transport ferroviaire facilita l'arrivée de molasse rouge du Fricktal (Argovie) pour la restauration du Musée Forel, de l'Hôtel de Ville et du Château.

Force hydraulique de la Morges

Du Moyen-Age à l'ère industrielle, l'eau de la Morges a été utilisée comme force motrice. Elle a été utilisée dans de nombreux moulins bordant le cours d'eau, et notamment pour actionner les machines d'une des premières industries morgiennes, la fabrique de chocolat Grosjean qui s'implante avant 1800 à Morges.



Le moulin type fonctionne grâce à un canal de dérivation (le bief) par lequel l'eau de la rivière est amenée sur la grande roue à aubes (si l'eau passe sous la roue) ou à augets (si l'eau arrive en-dessus de la roue). Grâce à un mécanisme de transmission qui démultiplie la vitesse de rotation (jusqu'à 15 ou 20 fois), la meule est entraînée et moud le grain.

Suivant les époques, le mécanisme de la force hydraulique a été appliqué à toutes sortes de « machines » : notamment la scie, le battoir pour battre le blé, la rebatte (pierre qui écrase en roulant sur elle-même) pour le chanvre et le grain, le pressoir, le martinet, le soufflet de la forge, pour ne pas citer les machines de papeterie ou de filature (sur la Venoge).

Au XIX^e siècle, lors de la révolution industrielle, les roues en fer apparurent, puis les turbines. Certains moulins furent même dotés d'une machine à vapeur (à Cuarnens, par exemple).

Mais la mécanisation eut raison de la multitude des petits moulins dispersés. En 1882, on comptait 370 moulins dans le canton de Vaud. Même si un temps, les petits moulins furent protégés par la législation fédérale, des 450 moulins fonctionnant encore dans les années 80 en Suisse, 300 disparurent après la modification constitutionnelle de 1985. Et cette érosion a continué. Sur la Morges, un seul moulin, celui de Sévery, travaille encore ... à l'électricité depuis 1973.

Le moulin était une institution vitale de l'ancien régime : pour moudre la farine nécessaire au pain

de la population, il fallait environ une meule pour 300 habitants. Les moulins étaient fort rentables :

- Ils appartenaient au seigneur qui, jusqu'en 1798, exerça le droit de banalité : cela signifie que, si le seigneur se chargeait d'entretenir le moulin, il contraignait les habitants d'une région déterminée à y moudre leur blé. (Dans certains cas, si l'attente au moulin dépassait 24 heures, les paysans pouvaient exceptionnellement recevoir l'autorisation de moudre ailleurs.)
- Bien entendu, il était interdit à toute autre personne de construire un autre moulin dans la banalité.
- Les paysans qui venaient moudre leur grain payaient le droit d'émine au meunier, c'est-à-dire que celui-ci prélevait une certaine quantité de grain pour son salaire.
- De son côté, en tant qu'amodieur, le meunier versait au seigneur censes et redevances en guise de loyer.

Pour une modeste rivière qui compte moins de 15 kilomètres de long, entraîner 14 installations dont certaines ont tourné durant plus d'un demi-millénaire, ce n'est pas rien.

Cette exploitation importante tout le long de son cours de la force de la Morges est, du reste, à l'origine de l'abandon en 1873 du projet d'utiliser les sources de la Morges à Apples pour alimenter directement chaque ménage de la ville de Morges en eau potable, les usiniers ayant intenté un procès à la commune. La commune doit chercher son eau ailleurs et fin septembre 1881, l'eau du lac de Bret coule aux robinets des maisons de la vieille ville. En mai 1910, on passera à l'approvisionnement à partir de la source du Morand, généreuse, achetée par la ville. Ce captage aura l'avantage de réduire le débit d'un autre bassin versant, celui de la Venoge. Le long de notre « fleuve » vaudois et de son affluent, le Veyron, les meuniers s'en plaindront.

D'après Dominique Guex

Toitures végétalisées dans le réseau naturel morgien

Monsieur Philippe Steiner, coordinateur de projets chez Pronatura, nous fait part d'une partie de son étude sur le thème des toitures végétalisées, sujet que nous avons abordé dans notre Bulletin N° 66 en septembre 2013. Nous l'en remercions.

Il est réjouissant de constater que depuis 2015 le règlement communal de la police des constructions de Morges stipule que chaque nouvelle construction communale à toit plat doit posséder une toiture végétalisée. Pour le moment, il existe déjà quelques toitures végétalisées à Morges. Alors, une question se pose : ces toitures végétalisées apportent-elles vraiment un bénéfice au réseau écologique urbain ?

Aperçu des zones d'intérêt biologique à Morges

Autour de la ville de Morges, il existe d'intéressantes zones d'intérêt biologique faisant partie du réseau écologique cantonal, ainsi que des zones vertes de tranquillité, certes cultivées (vignes et champs), offrant des habitats naturels et des axes de déplacement de la faune.

Ces zones d'intérêt biologique sont une réserve de nature de part et d'autre de la ville. La présence des pénétrantes vertes permet la circulation de la petite faune, à partir de ces zones jusqu'au centre. Ceci est valable pour tout le secteur qui se situe au-dessus de l'autoroute, cette dernière formant une barrière nette.

Outre les zones naturelles, la ville comporte une multitude de milieux de substitution essentiels à la flore et la faune, comme les vieux murs ou les enrochements. Les milieux tels que les prairies sèches, les haies vives, les zones humides, les arbres ou encore les jardins extensifs, sont aussi de précieux habitats naturels, qui renforcent l'état de la biodiversité.

Parmi ces milieux, on peut compter **les toitures végétalisées**. Celles-ci renforcent le réseau biologique urbain car elles offrent un habitat à de nombreuses espèces. Elles contribuent donc au réseau biologique, à condition d'être correctement pensées et construites.



Parmi les premiers bâtiments de Morges à bénéficier de toitures végétalisées : Gymnase, CEPM et salle de gym

Avantage des toitures végétalisées dans le réseau écologique urbain

Les toitures végétalisées, en plus d'épurer et de rafraîchir l'air, compensent la diminution des milieux naturels urbains et donc d'habitats naturels. De plus, elles permettent de regagner la surface perdue au sol.

Dans la région fortement urbanisée qu'est celle de Morges, les toitures végétalisées permettent incontestablement une plus-value écologique.

Pour garantir cette dernière, les toitures végétalisées doivent être correctement pensées et construites. Voici les éléments essentiels dont il faut tenir compte lors de leur conception :

- Le substrat est la couche où s'enracinent et se nourrissent les végétaux. Sa composition sera principalement minérale, afin de convenir aux plantes adaptées aux milieux arides et peu fertiles. Idéalement, il s'agira d'un mélange de matériaux naturels de granulométrie différente (gravier, sable, cailloux) qui assureront à la fois la rétention d'eau, le drainage et un bon enracinement végétal. On y ajoutera au maximum 5 à 10 % de matière organique (P. Peiger et N. Baumann, 2018).
- Pour garantir une bonne diversité végétale, le substrat doit avoir au moins 10 à 12 cm d'épaisseur après tassement. Un épandage irrégulier en creux et en bosses créera des micro-habitats et favorisera l'implantation d'un plus grand nombre d'espèces.
- Disposer des tas de branches, des bûches, des cailloux pour recréer un paysage naturel. Ces micro-habitats offriront un abri bienvenu aux invertébrés, mais aussi une ombre légère

aux plantes qui supportent moins bien que d'autres le plein soleil.

- L'entretien devra être prévu et suivi, ceci pour assurer la pérennité de la biodiversité, et permettre à la toiture de poursuivre son rôle et de fonctionner correctement.
- Végétation : les plantes sauvages indigènes sont à privilégier. Les espèces les mieux adaptées aux conditions de vie en toiture sont celles qui poussent naturellement dans les sols pauvres des coteaux secs, des pierriers, des zones alluviales et des prairies maigres. Il existe plusieurs dizaines d'espèces issues de ces milieux naturels.

Quelques constats :

- Les toitures végétalisées contribuent à un cadre de vie esthétique et donc au bien-être de la population.
- La végétalisation d'un toit est tout à fait compatible avec la pose de panneaux solaires. En rafraîchissant le dessous des panneaux, les plantes représentent même un atout pour la production d'énergie (ZinCo, 2015).
- Les toits végétalisés sont de potentielles sources d'initiatives, qui peuvent se développer et évoluer. Véritables parcs hors-sols, ils peuvent être un instrument de sensibilisation des utilisateurs, mais aussi de la population en général.
- A Morges, une cartographie détaillée du réseau écologique et donc des milieux naturels de valeur incluant les toitures végétalisées, serait bienvenue. On disposerait là d'un précieux outil de conception et d'aménagement de nature en ville.

Philippe Steiner

Coordinateur de projets
chez Pro Natura

C F Ramuz a aussi vécu le confinement et le déconfinement à l'occasion d'une maladie, ci-après des fragments de son texte intitulé *Une main*, paru en 1931

Le 2 avril 1931

14 Et une première semaine passe et une autre sans changement. Longueur du temps, brièveté du temps, monotonie. C'est extrêmement long et à la fois, extrêmement court. Vos journées désormais se superposent comme les feuillets d'un livre; on les tourne une à une sans qu'on voie seulement augmenter leur épaisseur. Le papier est trop mince. Elles retombent l'une sur l'autre, elles s'accumulent et c'est comme s'il n'y en avait toujours qu'une. Le temps est nié. Cependant, il dure par ailleurs; il dure même extrêmement à cause de l'oisiveté à peu près forcée où l'on vit. On n'écrit guère et pas longtemps; on ne lit pas davantage parce que l'envie n'y est plus. La faim n'y est plus. Manque d'appétit. Ah! comme nous sommes drôlement faits! L'occasion toute trouvée nous laisse indifférents, alors qu'en d'autres temps, nous prenions tant de peine à essayer de la faire naître. Des livres, des loisirs, choses si souvent désirées, – et c'est comme s'ils n'étaient pas là, il y manque le désir. Ce n'est ni le pain, ni le vin, qui comptent: ce qui compte c'est le goût qu'on a pour le pain et le vin. Ce qui compte, c'est ce dont on est privé, et c'est l'intensité du potentiel qui vous y porte. Ce qui compte, c'est non ce qu'on a, mais ce qu'on invente et ce qu'on s'invente.

Lausanne, 2 avril 1931 2^{me} année - n° 70 Tous les jeudis le n°: 30 cent.

AUJOURD'HUI

HEBDOMADAIRE — ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: 3, RUE PÉPINET, LAUSANNE (SUISSE)
SUISSE: 1 AN, 12 FR.; 6 MOIS, 7 FR. — ÉTRANGER: 16 FR.; 9 FR. — CHÈQ. POST. II/3002.
RÉDACTION: 16, PLACE SAINT-FRANÇOIS, LAUSANNE

Le 16 avril 1931

Un des signes qu'on va mieux, c'est le goût qu'on reprend aux choses qui vous entourent. La serrure d'une porte, la forme et la couleur des poutres du plafond, un bouquet de soucis sur le fond blanc du corridor. Toutes ces petites choses qui vous parlaient autrefois agréablement au passage, puis elles s'étaient tues; puis voilà qu'elles recommencent à parler. Une, un matin; une autre, le matin suivant; une autre encore: toutes ces petites choses qu'on trouvait jolies, puis on ne les a plus même plus vues, puis on recommence à les trouver jolies, et elles vous adressent au passage comme un mot d'encouragement (...)

Toute qualité est dans être: j'entends une certaine façon d'être, qui est à la fois hors de vous et est en vous. Tout vrai plaisir est seulement dans le rapport qui s'établit entre deux formes d'existence. L'inutile est ce qui ne vous vaut pas ce plaisir. L'inutile peut donc être dans l'immédiatement ou le matériellement utile.

Une main, Charles Ferdinand Ramuz

Lausanne, 16 avril 1931 2^{me} année - n° 72 Tous les jeudis le n°: 30 cent.

AUJOURD'HUI

HEBDOMADAIRE — ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: 3, RUE PÉPINET, LAUSANNE (SUISSE)
SUISSE: 1 AN, 12 FR.; 6 MOIS, 7 FR. — ÉTRANGER: 16 FR.; 9 FR. — CHÈQ. POST. II/3002.
RÉDACTION: 16, PLACE SAINT-FRANÇOIS, LAUSANNE

Quizz 2

Obtiendrez-vous un sans-faute à ce mini test de termes vaudois?

Qu'est-ce qu'une gratte?

- ◆ Une guitare
- ◆ Un panier pour cueillir des cerises
- ◆ Une patte à marmite

Que désigne un godet?

- ◆ Un bâton
- ◆ Un seau
- ◆ Un mini-gobelet

Que signifie l'expression avoir la niac?

- ◆ Être performant
- ◆ Avoir peur
- ◆ Avoir le nez qui coule

Qu'est-ce qu'une grolle?

- ◆ Une vache
- ◆ Une cloche
- ◆ Une sonnette

Que signifie se tchiouffer?

- ◆ Se blesser
- ◆ Se répéter
- ◆ S'embrasser

Qu'arrive-t-il quand ça pèdze?

- ◆ Ça fait marcher
- ◆ Ça pèse beaucoup
- ◆ Ça colle

Qu'est-ce qu'une bourgeoise?

- ◆ La femme d'une commune
- ◆ La marchande
- ◆ L'épouse

Que signifie prendre une gelée?

- ◆ Faire un abus d'alcool
- ◆ Manger de la gelée
- ◆ Attraper la grippe

Dégreuber veut dire

- ◆ Décrasser, débarbouiller
- ◆ Avoir très chaud
- ◆ Commencer un travail

Cupesser veut dire

- ◆ Gagner de l'argent
- ◆ Culbuter, faire faillite, tomber sur son postérieur
- ◆ Faire bombance

Ecole du Bluard

Sur les fondations d'un ancien Shôpital aux abords de la place du Temple, l'architecte Samuel Cuperlin a construit l'École du Bluard dans les années 1850.

Ce bâtiment abrita l'école des filles jusqu'à ce que la mixité devienne la règle dans les écoles morgiennes.

Pourquoi parler aujourd'hui de ce bâtiment qui a obtenu la note 2 au recensement architectural ?

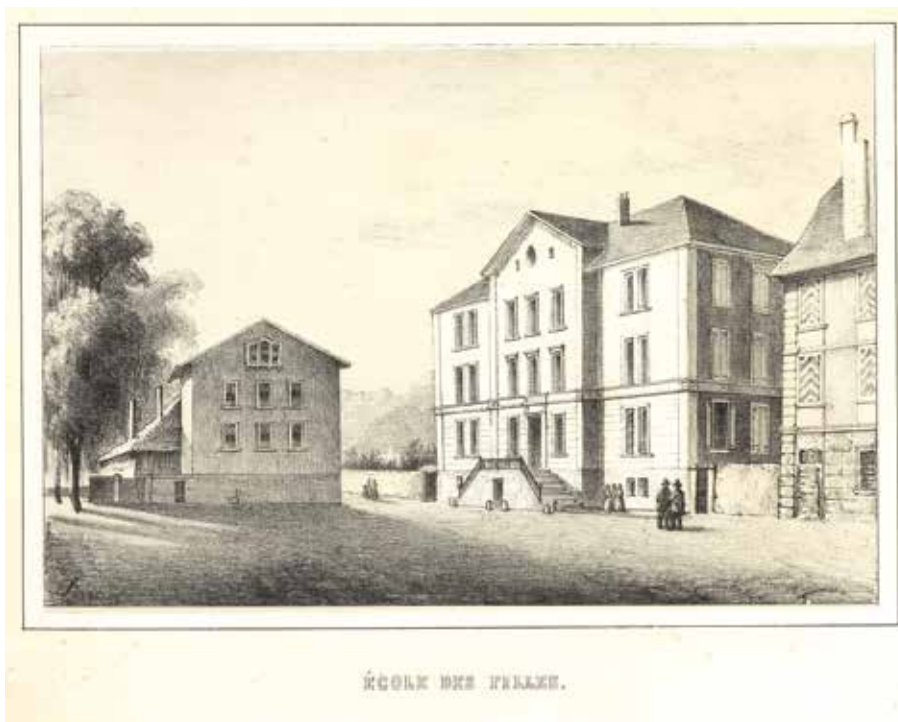
Les lieux seront bientôt désertés par les écoliers qui vont rejoindre une école construite dans le complexe des bâtiments de Gare-Sud, l'École Jacques Dubochet.

Le bâtiment du Bluard sera désormais occupé par la maison des Associations. Quant à nous, promeneurs, nous allons regretter la joyeuse animation qu'apportaient les enfants dans le préau à l'heure des récréations. Il faut cependant espérer que le préau demeurera à disposition des organisateurs des « Caf'Conc » les vendredis en fin de journée, divertissement que les Morgiens apprécient lorsque le temps le permet et qui amène quelque vie sur le quai.

Nous ne connaissons pas les considérations qui ont amené la Commune de Morges à ne plus utiliser le bâtiment du Bluard pour l'enseignement. Il semblerait que l'École des Jardins, dont le préau est tout aussi animé, pourrait subir le même sort, si l'on se réfère au préavis N° 14/3.17 du Conseil communal,

« ... La capacité des douze salles de Morges Gare-Sud permet d'accueillir l'ensemble des élèves des Écoles du Bluard et des Jardins dont 6 à 8 salles sont occupées actuellement ... En soi, cette capacité d'accueil permet d'imaginer à terme une désaffectation des Écoles du Bluard et des Jardins, offrant par-là de nouvelles perspectives de développement dans ces deux secteurs. »

Quel développement ? Des bureaux, des commerces, ... Il semble que beaucoup d'activités vont se développer vers les nouvelles constructions du quartier de la gare. il serait dommage que demain seules les terrasses des cafés et les marchés du mercredi et du



Gravure de Ch. Simon – Collection Fondation Bolle

samedi donnent un peu de vie dans le centre historique de la cité.

L'École Jacques Dubochet accueillera certes plus d'élèves que le Bluard et les Jardins réunis, mais aujourd'hui plus de 1000 appartements sont en construction sur le territoire communal, ce qui signifie un certain nombre d'enfants qui devront être scolarisés.

Ga

Souvenirs, souvenirs,

Cinquante-cinq ans ont passé...

Terminée l'école « enfantine, le niveau inférieur de l'époque et la première du degré moyen » dispensée en Chanel à proximité de sa maison, ce fut l'aventure que de passer en primaire et devoir aller en ville, au Bluard. Comme un grand, tout seul, sans accompagnement des parents, dont déjà à l'instar de mes petits camarades, nous voulions nous en affranchir, étant assez grands pour aller à l'école tout seul.

Découverte d'un lieu qui était déjà hors du temps, des classes devant être modernes en mille neuf cent soixante-six, mais qui paraissaient vieillot à côté du collège presque tout neuf de Chanel. Et le bouquet, quitter nos chères maîtresses, Jeanine Chabloz et Aline Demaurex, **pour un prof.** Salut feu Michel Depierraz, tu es devenu un Ami, longtemps après.

Souvenir d'avoir appris la disparition d'un certain Walt Disney, en retracer ses œuvres pendant quelques cours. Avoir découvert qu'en Ville il y avait aussi des oiseaux. Habitué à vivre dans un quartier de verdure c'était un étonnement, une tristesse de découvrir un oiseau au pied de l'école, en train de rendre son dernier soupir. La leçon animalière a suivi comme thérapie spontanée. Découvrir dans mon livret scolaire une absence d'une certaine durée et se rappeler de son appendicectomie en décembre, juste le temps de sortir de l'Hôpital pour décorer la salle de classe avant Noël. Devenir patrouilleur scolaire entre le Journal de Morges et la Cure protestante. Mais le plus beau était une sombre descente d'escalier LA DESCENTE qui me revient en rêve, pour nous amener de la classe dans LA cour de récré. Cour arborisée qui n'a pas ou peu changé depuis le temps si ce n'est son affectation. Des cris et jeux de gosses elle est maintenant la caisse de résonance de nos Caf'Conc.

Une page se tourne pour ce bâtiment à qui je souhaite d'abriter autant de spontanéité et de réussite avec ses nouveaux locataires, qu'il en a connus jusqu'ici.

JPM

Quartier des Halles ou déçu en bien ...

Un nouveau quartier sort de terre, de l'habitat bien dense selon ce que prescrit le nouvel ordre si ce n'est mondial, du moins communal et cantonal. On ne va pas pleurer ce qui a disparu, ça avait un chouïa de charme mais cela restait de vieux entrepôts de bois brunâtres qui font place à ... trois groupes de bâtiments, ma foi, regardables, surtout pour deux de ces groupes.

Petite mise en situation: il y a un long vaisseau trop massif et trop sombre le long des voies CFF, puis deux sortes d'équerres biscornues entourant un square, arborisé selon les plans. On n'a pas encore vu la première feuille des arbres mais les deux équerres irrégulières présentent des façades élégantes, l'une arborant une évocation de pilastres rythmant les nombreuses fenêtres, l'autre des balustrades courant le long de chaque étage. Il n'y a pas là de quoi crier au génie architectural mais l'ensemble présente déjà la promesse d'y voir une vie propre s'y développer, il y a même comme un petit air Art Déco qui fait un écho bienvenu aux n° 23 et 25 de la rue du Sablon, le grand vaisseau anguleux au croisement avec la rue Centrale.



Quant au pâté Morges Gare Sud, difficile de se prononcer pour l'instant. Un petit échantillon de façade à l'angle de la rue du Sablon et de l'avenue de la Gare laisse songeur. Il faudra attendre la fin des travaux avant de se prononcer.

Au revoir Pasta Gala, bonjour Incyte

Le ciel soit loué, nous avons un ancien site industriel, Pasta Gala, sans aucun charme et plus aucun usage, un truc informe surmonté d'un toit en éternit beigeasse et, par le miracle d'une réaffectation, un repreneur, Incyte, qui voit les choses en grand, la vilaine chose est en passe de devenir un élégant complexe

de recherche aux façades immaculées, grandes baies carrées et, cerise sur le gâteau, l'aménagement alentour. L'ensemble a de l'allure, enfin connecté au reste du tissu urbain, une belle conclusion à la nouvelle rue du Sablon.

Frédéric Vallotton

Pas touche, écartez-vous!

Quand prendrez-vous de la graine ?
Serez-vous mieux tenir les rênes ?
Holà, du donjon, réveillez-vous !
Vos erreurs nous ont mis à genoux.
Ne tirez plus à vue, demain
Désir de vivre, sommes des humains.
La mondialisation effrénée
A fait de vous nos geôliers
Sommes à présent confinés
Piégés, adieu notre liberté !
Certains dépriment, deviennent fous
Violences, y avez-vous pensé ?
Plus besoin suicide assisté !
Bon sang, qu'avez-vous fait de nous ?

Emilie Salamin-Amar
www.planetelilou.com
paru dans www.journal-lessor.ch



Mises à l'enquête

Rue de Lausanne 72 – Renouvellement et extension de la STEP

Les installations de la STEP ne répondent plus aux exigences d'aujourd'hui en matière d'épuration. Mais le gigantisme de la construction projetée dans le parc de Vertou nous a amené, comme plus d'une vingtaine d'autres opposants, à faire opposition à la réalisation de l'extension telle qu'elle est actuellement projetée. Des services de l'État ont également préavisé négativement le projet mis à l'enquête. La Municipalité, qui juge aussi que l'impact du projet et son emprise sur le parc pourraient être diminués, a refusé le permis de construire.

Rue de la Gare 28 – Changement d'affectation des locaux

Les vitrines borgnes ne sont pas très attractives pour le passant. En novembre dernier, lors de la mise à l'enquête des locaux de la rue de la Gare 28, nous avons écrit à la Commune pour connaître quel sort serait réservé aux vitrines. La réponse vient de nous parvenir, nous citons : « Pour l'occupation des locaux au rez-de-chaussée nécessitant une opacification liée à sa destination, seuls des dispositifs intérieurs et en retrait de la façade ajourée sont autorisés ».

Rue de Lonay 12 – Immeuble mixte, surfaces administratives et logements

Il y a 4 ans, nous avons fait opposition à la réalisation d'un hôtel sur cette parcelle située en zone artisanale. Nous avons été débouté, car l'hôtellerie fait, paraît-il, partie des activités artisanales.

Aujourd'hui, les chambres d'hôtel vont céder la place à quelques appartements d'une et deux pièces.

A l'époque, nous avons aussi regretté la toiture à la Mansart, seul exemple dans le quartier. Une toiture plate aurait pu être végétalisée. Le bâtiment actuellement mis à l'enquête reprend la même toiture, profitant du fait que le nouveau

PGA (plan général d'affectation) et son règlement ne sont pas encore en vigueur (art. 4.6 Toitures). Les toitures courbes et les toitures à la Mansart y seront interdites.

Rue de Lausanne 70 – Démolition et reconstruction de l'hôtel Fleur du Lac

Depuis juin 2016, toute nouvelle toiture plate doit être végétalisée. Cela ne semble pas être le cas pour l'hôtel qui va être construit en lieu et place de l'hôtel que nous connaissons, raison pour laquelle nous avons fait part de notre étonnement à la Municipalité.

Ga

17



Dernier café avant la démolition

Quiz 1
Solution :
Au kiosque
à musique
du Parc
de l'Indépendance !

Quiz 2
Solutions :
Une gratte : un panier pour cueillir des cerises
Un godet : un mini-goblet
Avoir la mias : être performant
Une grille : une vache
Se tchouffier : s'embrasser
Ça pédze : ça colle
Une bourgeoise : l'épouse
Prendre une gelée : faire un abus d'alcool
Dégreuber : décasser, débarbouiller
Cupesser : Culbutter, faire faillite,
tomber sur son postérieur

Découvertes...

Babylone et ses jardins suspendus ?



Non, Parc de l'Indépendance à Morges.
(Gâteau du 50^e anniversaire de la Fête de la Tulipe).

L'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman (ABVL)

Partenaire principal de la CGN pour la sauvegarde de la flotte Belle Époque

Fondée en juin 2002 par de véritables passionnés soucieux de la survie de cette flotte qui se trouvait subitement en danger pour des raisons financières, l'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman compte, à ce jour, quelque 20'000 donateurs et près de 4'000 membres actifs.

Sa mission est définie à l'art. 1 de ses statuts: « L'ABVL a pour but de rechercher des fonds pour la conservation et le maintien en service horaire des huit bateaux Belle Époque de la CGN, que sont le *Montreux*, le *Vevey*, l'*Italie*, la *Suisse*, le *Savoie*, le *Simplon*, l'*Helvétie* et le *Rhône* ».

Grâce aux dons récoltés par l'ABVL, les huit bateaux Belle Époque de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN) ont pu être partiellement ou totalement rénovés. A ce jour, plus de 35 millions de francs au total ont été récoltés par l'ABVL. La part apportée par l'ABVL, après sa création en 2002, représente donc environ le tiers du montant global investi pour les rénovations de cette flotte.

Rénovations financées par l'ABVL (dans l'ordre chronologique)

S/S Simplon (1920)

Financement de deux rénovations partielles entre 2003 et 2005 et, entre 2010 et 2011, du sablage de la coque, de la révision générale de la machine à vapeur d'origine, de la réhabilitation des salons de 1^{re} classe et de 2^e classe du pont principal, de la mise en valeur du pont supérieur et des installations de propulseurs d'étrave. Pendant l'hiver 2016/2017, financement du retubage des deux chaudières datant de 1966.

S/S La Suisse (1910)

Financement de plus de 80% de la rénovation complète entre 2007 et 2009.

S/S Montreux (1904)

Financement de la mise au point, sur plusieurs années, de la nouvelle machine à vapeur prototype, puis de la rénovation partielle du salon de 1^{re} classe pendant l'hiver 2014-2015. En plus, l'ABVL a financé en 2016 le remplacement d'un élément important de la chaudière dénommé « surchauffeur ».

S/S Rhône (1927)

Financement, en 2011, de la mise en valeur du salon de 1^{re} classe. Pour la machine à vapeur, financement du remplacement des capots métalliques faisant partie du sys-

tème de graissage automatique et qui en obstruaient la vision, par des capots transparents en plexiglas.

M/S Helvétie (1926)

Financement d'une première rénovation partielle en 2011-2012, avec un carénage de conservation, le sablage de la coque et des roues à aubes, ainsi qu'une rénovation limitée des superstructures.

S/S Savoie (1914)

En 2011-2012, financement de la révision générale de la machine à vapeur d'origine.

M/S Vevey (1907)

Dans le cadre de la rénovation générale en 2012-2013, financement de l'installation de luminaires de type Belle Époque.

M/S Italie (1908)

L'ABVL a mis à disposition 10,6 millions de francs sur les 13,6 millions nécessaires à la rénovation complète, qui a été effectuée entre mai 2015 et octobre 2016.

S/S Rhône (1927)

Participation de l'ABVL à hauteur de 3 millions de francs sur un budget total de 15'843'000 (TTC) de la rénovation générale 2019-2020, majoritairement pris en charge par les 3 cantons lémaniques Vaud, Genève et Valais dans le cadre d'un partenariat entre fonds publics et privés.

La Fondation Pro Vapores

L'ABVL a également créé une fondation en 2006, dont le siège est à Genève et dont le but statutaire est identique au sien et à laquelle elle confie les fonds récoltés. Pro Vapores, contrôlée en tant que fondation par un organe de surveillance, est le garant de la bonne gestion des sommes qui lui sont remises par l'association. Les deux sont inscrites au Registre du commerce.

Maurice Decoppet

Président ABVL

et CGN Belle Époque SA

www.abvl.ch

Monsieur Decoppet, Président de l'ABVL et CGN Belle Époque SA, devrait être présent à l'Assemblée générale de l'ASM, pour nous parler de la sauvegarde de la flotte Belle Époque et de son avenir dans la stratégie de la CGN.

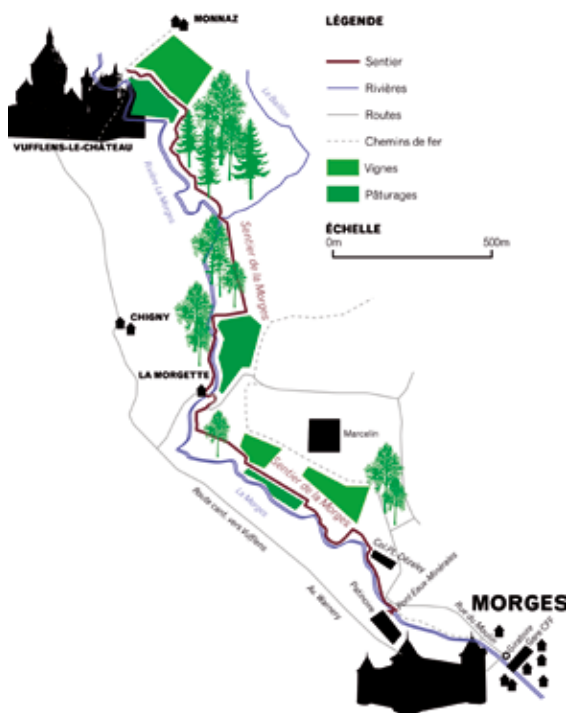


Parade navale 2019

Sentier de la Morges

Inauguré en août 2006, le sentier de la Morges ressent les affres du temps. Il devient absolument nécessaire de procéder à des travaux d'entretien. En 2013, d'importants travaux d'entretien avaient déjà eu lieu, réalisés par la Protection civile. Cette année-là, nous avons équipé 3 escaliers d'une barrière, afin que les personnes d'un certain âge se sentent mieux sécurisées.

Comme en son temps, une collaboration avec une structure externe pourra nous permettre de redonner un coup de jeune à ce cheminement pédestre apprécié. A cet effet, des offres ont été demandées afin de cerner l'ampleur de ces



travaux. Dans cette optique, nous avons imaginé qu'à la suite de cette réhabilitation, un mandat devra être donné pour y assurer un service annuel au début de chaque saison. Si ce dernier engagement pouvait être pris en charge par l'ASM, il n'en est pas de même pour la phase de rénovation. Celle-ci se monte au plus serré à une vingtaine de milliers de francs.

Il va falloir procéder au remplacement des renforts du terrain, des barrières, et aussi devoir faire quelques aménagements de sécurité tout au long du parcours. Les panneaux didactiques seront également refaits car les outrages du temps font qu'ils sont devenus illisibles.

Afin d'assurer la pérennité de cet ouvrage, un appel de fonds participatif sera lancé dès que possible et un compte interne à l'ASM sera établi pour regrouper les dons et la récolte de l'appel de fonds.

JPM

Informations importantes

En raison de la situation, le Comité de l'ASM a reporté à des dates ultérieures :

- *L'Assemblée générale prévue le 14 mai*
- *La présence de l'ASM au marché de Morges prévu le 6 juin*
- *La sortie ASM à Bienne, prévue le 13 juin*
- *La célébration du 35^e anniversaire de l'ASM*



***Pour CHF 20.– par année,
devenez membre de l'ASM
et recevez les Bulletins !***

Les enseignes • 4

L'enseigne de la Grand-Rue N° 58 révèle un Arlequin ! Que fait-il là ?

La pâtisserie-confiserie Fazan est reprise en 1965 par Gérard Fornerod. Il procède à divers travaux lors de l'acquisition de sa patente d'alcool en 1973-1974. L'office de la consommation impose de trouver un nom pour son commerce. Remplacer l'enseigne existante devient indispensable.

L'Arlequin, ce personnage de la comédie italienne, est un valet réputé bouffon, goinfre et lascif. Monsieur Fornerod a certainement pris cette figure pour sa réputation de gourmand. Et il ne se trompe pas car, parmi ses clients, on trouvait Audrey Hepburn ou Yul Brynner, par exemple.

Trente et un ans plus tard, son fils Gérard succède, avec son épouse Béatrice, à la destinée de la confiserie-tea-room.

Les importants travaux de rénovation, entrepris en 2000, ont cherché à recréer l'image de la cour centrale et son intéressant escalier à trois rampes ajourées de grandes arcades. Ainsi le profond tea-room retrouve le caractère idoine de la typologie des maisons de la Grand-Rue.

L'enseigne, d'une bonne facture de ferronnerie, aurait été créée par une entreprise de Gland.

L'Arlequin, encadré dans la potence à multiples volutes, est très fluide voire facétieux, il se lit uniquement par son costume à losanges d'or. Le nom « Fornerod » ressort en négatif sur la plaque suspendue à la potence.



Pensez-vous que les enseignes sont sages comme leurs images ?

Erreur, elles vagabondent, elles changent de commerce ou de nom et même résistent au temps.

C'est l'exemple de l'enseigne Golaz. A l'origine elle annonçait l'antiquaire Bezzola à l'angle de la rue Centrale et de la rue Louis-de-Savoie N° 40. Durant l'année 1992, lors de la reprise du bâtiment par la Bâloise assurances, Monsieur Charles Golaz s'approche du directeur pour récupérer cette enseigne.

Repeinte par Pierre Motta, elle claironne sa nouvelle destinée : l'horloger-bijoutier « GOLAZ » en bleu royal surmonté d'une chaînette cintrée encadrant un sablier. Ces deux éléments sont exécutés à la feuille d'or.

La potence, d'exécution simple, soulagée par une ferrure en forme de « esse », rappelle le principe de la tête d'oiseau et supporte par trois maillons carrés de chaîne l'enseigne ovoïde festonnée par le haut. Cette enseigne simple reste parfaitement dans l'esprit de l'animation de la vieille ville.

Vous qui passez sans me voir ?

Mais quel rapport entre le Fou chantant et cette « enseigne » ?

Parce que cet emblème ne se situe pas en hauteur, mais au pied de l'immeuble du N° 56 rue de Louis-de-Savoie.

Et pourquoi donc ?

Cette large maison construite vers 1780 abritait simultanément en 1830 le café du Grand Cercle et l'office postal. Ce dernier sera déplacé en 1853 à l'ancien Casino (soit l'angle place de l'Hôtel-de-Ville et rue Louis-de-Savoie

soit la partie du *palais communal* construite par Perregaux)

C'est sur le soubassement, à droite de la porte d'entrée, que l'on trouve ce médaillon finement ciselé en bas-relief. Il représente les armoiries de la Suisse entourées, en pied, de deux rameaux de chêne et de laurier, surmontées du fameux cor des postillons – tellement utile dans les virages masqués des cols légendaire helvétiques – qu'il nous reste en mémoire avec ses trois notes caractéristiques du signal réservé exclusivement à la diligence, puis aux cars postaux.

Philippe Schmidt

